



COTISATIONS

Quelques éclaircissements s'imposent, vu que plusieurs membres se sont inquiétés de savoir si, dorénavant, il sera nécessaire de s'acquitter de la cotisation à l'Association du Personnel pour pouvoir faire partie d'un club.

Il n'en est rien. En effet, le Conseil de l'Association a interprété l'article 6 à la lumière de la distinction faite à l'article 3 d) et c) entre les clubs culturels, sportifs et récréatifs, et les services procurant des avantages matériels, subsidiés ou organisés entièrement par l'Association.

Néanmoins, le Conseil s'en remet aux Comités des Clubs et autres organisations largement autonomes, pour juger si une telle mesure est souhaitable dans chaque cas particulier. Nous espérons que ces clubs, reconnaissant l'aide et le soutien que leur a apportés et leur apportera encore l'Association, encouragent vivement leurs membres à s'acquitter de leur cotisation à l'Association.

En ce qui concerne les services qui ne vivent que grâce au soutien de l'Association, il n'est que juste que les avantages qu'on en retire soient subordonnés au paiement de la cotisation.

Une étude plus détaillée du système financier de l'Association paraîtra dans le prochain Journal et apportera tous les éclaircissements nécessaires.

SUBSCRIPTIONS

Some clarification on this subject is evidently necessary, as several staff members are worried whether they must pay their Staff Association subscriptions in order to be able to join one of the Clubs.

This is not entirely true. The Council of the Staff Association recognises the distinction made in Article 3 d) and e) of the Statutes, between the sports, cultural and recreation clubs, and the services which obtain material benefits, and which are subsidised or wholly organized by the Association and interprets Article 6 as applying only to the latter. It is only fair that the advantages offered by services which rely on the Association for their support should be restricted to persons paying their Association subscriptions.

The Council hopes that the Clubs will recognize the help and support that they have received, and will continue to receive from the Association, and that they will urge their members to pay their subscriptions to the Association.

The Committees of the individual Clubs (and other undertakings having a wide degree of independence) may consider whether it is appropriate to make payment of the Association subscription a condition of eligibility for membership of the Club.

A more detailed explanation of the financial system of the Association will appear in the next Journal.

Réservation Spectacles

Theatre Bookings

SALLES	DATES	SPECTACLES / CONCERTS	RESERVATION AU BUREAU DE LOCATION DE L'ASSOCIATION
GRAND THEATRE	4 et 10 octobre	BALLET DU GRAND THEATRE "La Somnambule" de Bellini "Les Forains" d'Henri Sauguet et 2 créations	Dès lundi 25 septembre : 14h.00, et jusqu'à épuisement des abonnements
	7 et 8 octobre, en soirée 8 octobre, en matinée	*MUSIC-HALL D'ISRAEL	Dernier délai : Mercredi 27 septembre (hors abonnement)
LA COMEDIE	30 septembre et 1er octobre	COMME AVANT, MIEUX QU'AVANT : de Luigi Pirandello, avec Inès Nazaris, Dominique Rozan, Marguerite Cavadaski et Simone Fages	Dès lundi 25 septembre : 14h.00, et jusqu'à épuisement des abonnements
	7 et 8 octobre	MARIUS, de Marcel Pagnol Galas Karsenty-Herbert, avec Fernand Sardou et Rellys	Dès lundi 25 septembre : 14h.00, et jusqu'à épuisement des abonnements
THEATRE DE POCHE	12 et 17 octobre	ANDROMAQUE, de Racine	Dernier délai : 29 septembre, 17h.30
	du 18 octobre au 11 novembre	LE MARIAGE DE M. MISSISSIPPI de F. Dürrenmatt	Jusqu'au lundi 16h.00 pour la semaine d'après
THEATRE DE L'ATELIER	du 4 au 7 octobre	LE QUADRILLE, de Jacques Duchesne. Comédie-happening par les Comédiens de Montréal	Dernier délai : 27 septembre, 17h.30
	12 et 13 octobre	LA NOCHE DE LOS ASESINOS, de José Triana par le Groupe Théâtre et Studio de Cuba	Dernier délai : 4 octobre, 17h.30
THEATRE DE LA COUR SAINT-PIERRE	Renseignements disponibles au Bureau de Location	ABONNEMENTS- HUIT CONCERTS DES GRANDS MAITRES	Dernier délai : 11 octobre, 17h.30
VICTORIA-HALL	Renseignements disponibles au Bureau de Location	ABONNEMENTS - CONCERTS-CLUB	Dernier délai : 4 octobre, 17h.30
	10 octobre	ORCHESTRE DES CONCERTS COLONNE	Dernier délai : 29 septembre, 17h.30
	13 octobre	CONCERT DE LA VILLE DE GENEVE	Dernier délai : 4 octobre, 17h.30
	14 octobre	*FISCHER-DIESKAU	Dernier délai : 4 octobre, 17h.30

* Réduction pour les fonctionnaires internationaux.

SALLES	DATES	SPECTACLES / CONCERTS	RESERVATION AU BUREAU DE LOCATION DE L'ASSOCIATION
CONSERVATOIRE	12 octobre	* <u>MUSICA ANTIQUA</u> , dirigé par Jacques Roussel	Dernier délai : 4 octobre, 17h.30
CASINO - THEATRE	13, 14 et 15 octobre	* <u>FESTIVAL DU MYSTERE</u>	Dernier délai : 29 septembre, 17h.30
MAISON DE LA CULTURE DE THONON	7 octobre	<u>CAPITAINE KARAGHEUZ</u> , de Louis Gaulis, avec Philippe Mentha	Dernier délai : 25 septembre, 16h.00 (Autocar, départ Gare routière)
CERN - GRAND AMPHITHEATRE	3 octobre	<u>L'AFFAIRE DREYFUS</u> , confé- rence par Henri Guillemin	Entrée libre
	5 et 6 octobre	<u>CHORALE CORO MARMOLADA</u>	Jusqu'à vendredi, 6 octobre

* Réduction pour les fonctionnaires internationaux.

Memoranda

HUMANIST DISCUSSION GROUP

This small group of individuals meet about six times a year to discuss matters of a cultural, philosophical and intellectual nature. It is informal, apolitical and non-religious. Humanist, because of the universality and inevitability of human experience.

A reunion has been arranged in Geneva on Friday, 29th September ; if you would like to come along, please return this slip to Mr. Roy MATTHEWSON, TC, or telephone: 41 75 47.

HUMANIST DISCUSSION GROUP

SURNAME : FIRST NAME :

Division :

Tel. :

Number of persons who will attend :

Meyrin/Geneva 1967

Signature :

I N T E R F O N

ATTENTION : La date de livraison de la peinture est avancée et aura lieu pendant la 1ère semaine d'octobre.

Dernier délai pour les commandes : MERCREDI, 27 SEPTEMBRE 1967

IV

V O Y A G E

CROISIERE EN GRECE 1968 PAR "BLUE HORIZON"

Nous avons la possibilité de louer pendant dix jours un grand yacht nous permettant de visiter à loisir les îles grecques. Ce bateau, d'une longueur de 114 pieds, ayant une vitesse de croisière de 10 à 12 noeuds, possède un équipage de 10 hommes à la disposition des passagers. Horaire, parcours et menus sur mesure. Afin de combiner le plaisir des plages, des paysages et des découvertes archéologiques, nous vous proposons le parcours suivant:

Athènes

Monemvasie, ancienne ville byzantine, puis vénitienne, l'ancienne "Malvoisie", à la pointe du Péloponèse

Ile d'Ios

Ile de Santorin, ancien cratère volcanique, l'une des plus pittoresques des Cyclades
Heraklion, capitale de la Crète. Visite des villes minoennes de Cnossos et Phaestos

Rhodes, cité médiévale de Rhodes et excursion à Lindos

Kusadasi (Turquie), visite des ruines d'Ephèse

Samos, escale à Tigani, emplacement de l'ancienne Samos

Ile de Patmos

Délos, l'île musée par excellence

Mykonos, île surtout connue pour son pittoresque et sa plage

Ile d'Egine

Athènes.

Départ de Genève par avion de ligne: DIMANCHE, 23 JUIN 1968.

Embarquement et départ le même jour.

Fin de la croisière et retour à Genève: MERCREDI, 3 JUILLET 1968.

Nous avons pu obtenir un prix forfaitaire complet, comprenant les voyages avion (classe touriste, 20kg de bagages), les taxes d'aéroport, les transferts aéroport-bateau, les excursions, les repas (boissons non comprises) et une assurance-annulation individuelle en cas de décès, maladie, etc., sur la base d'une cabine à deux personnes.

Prix forfaitaire: Fr. 1'800.--.

Possibilité de prolonger le séjour en Grèce moyennant un léger supplément.

Le yacht étant prévu pour 22 à 24 passagers et les demandes de réservation de ce yacht étant nombreuses, nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous et de verser Fr. 100.-- par participant au CCP 12-3953, avant le 23 OCTOBRE 1967.

CROISIERE EN GRECE 1968 PAR "BLUE HORIZON"

Le soussigné s'inscrit pour la croisière en Grèce du 23 juin au 2 juillet 1968 et fait parvenir Fr. (1) au CCP 12-3953.

NOM : PRENOMS :

Division : Tel.:

Nombre de personnes : Meyrin/Genève 1967

Signature :

(1) En cas d'annulation de la croisière, ce montant sera restitué début novembre.

C O R O A L P I N O M A R M O L A D A

Quelques disques sont encore en vente au Bureau de Location de l'Association du Personnel au prix de Fr. 20.- pièce.

CERN- ASS. DU PERSONNEL

AUDITORIUM DU CERN

Meyrin

5/6 octobre a 20 h 45

chants folkloriques

executes par

CORO MARMOLADA

de Venise

sous la direction du Maestro

LUCIO FINCO

INTRODUCTION EN LANGUE FRANCAISE - RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS : CERN - ASS. Du Personnel - tel. 419811
int. 2819.-

P R I X D E S P L A C E S - Frs. 5

NOUVEAU REPERTOIRE



C E R N

ASSOCIATION DU PERSONNEL

Mardi 3 octobre à 20 h 30

dans le Grand Amphithéâtre

L'AFFAIRE DREYFUS

par Henri Guillemin

Grand Prix de la Critique 1965

L'innocence de Dreyfus ne fait plus de doute aujourd'hui. Ce qui fait doute, encore, c'est l'attitude de l'Etat-Major et ce sont les raisons de cette attitude.

Henri Guillemin, qui a publié en 1962 (chez Gallimard) un ouvrage consacré à l'Affaire, sous le titre: "L'Enigme Esterhazy", présentera les étapes et les conclusions de son enquête.

Son exposé comprend trois parties: un survol général et chronologique de l'aventure; l'examen d'un certain nombre de points particuliers; enfin, la délimitation de la zone d'ombre qui subsiste aujourd'hui encore, avec l'indication de l'hypothèse, plus qu'à demi vérifiée, qu'il propose pour son éclaircissement.

Né à Macon en 1903, Henri Guillemin fit ses études au lycée Lamartine. Il les poursuivit ensuite à l'école normale supérieure où il fut reçu en 1923, pour y obtenir le titre d'agrégé de lettres en 1927. Il présenta sa thèse doctorale en 1936. De 1936 à 1938, il est titulaire de la chaire de littérature française à l'Université du Caire. De 1938 à 1942 il est également titulaire de la même chaire à l'Université de Bordeaux. En avril 1945, il devient conseiller culturel à l'Ambassade de France à Berne, jusqu'en 1962. Et depuis début 1963, il est professeur extraordinaire à l'Université de Genève.

Sa carrière d'homme de lettres est concrétisée par la publication d'une trentaine de volumes se rapportant à l'Histoire ou à l'Histoire de la Littérature.

La conférence sera donnée en français et traduite simultanément en anglais.



C E R N

S T A F F A S S O C I A T I O N

Tuesday, 3rd October at 8.30 p.m.
in the Main Auditorium

THE DREYFUS AFFAIR

by Henri Guillemin
Grand Prix de la Critique 1965

The innocence of Dreyfus is to-day no longer in question. What is in question still is the attitude of the French High Command together with the reasons for this attitude.

Henri Guillemin, who had published in 1962 (by Gallimard) a work devoted to the affair entitled: "L'Enigme Esterhazy", will present the steps and conclusions of his enquiry.

His account will consist of three parts: a general and chronological survey of the history, the examination of a certain number of specific points, and finally the delimitation of the sphere of doubt which still persists to-day, together with an indication of the hypothesis more than half proved, that he puts forward for its explanation.

Born in Macon in 1903, Henri Guillemin commenced his studies at the Lycée Lamartine. He later pursued them at the Ecole Normale Supérieure, being admitted in 1923 and obtaining the degree of agrégé de lettres in 1927. He presented his doctoral thesis in 1936. From 1936 to 1938 he held the chair of French Literature at Cairo University. From 1938 to 1942 he again held the same post at Bordeaux University. In April 1945 he became a cultural advisor to the French Embassy at Berne, staying until 1962. Since the beginning of 1963 he has been professor extraordinary at Geneva University. His career as a man of letters has been substantiated by the publication of thirty odd volumes relating to history or to the history of literature.

The conference will be given in French and translated simultaneously into English.